

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BESANCON - 2501 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 01/10/2024 - 6089 - 2014 B 00755 - 808 204 341 - A.C.S.

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 796	2 796		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	26 856	12 530	14 326	16 948
	Autres immobilisations corporelles	95 460	26 039	69 421	39 855
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				14 968
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15 426		15 426	150
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 675		5 675	5 675
TOTAL (II)		146 214	41 365	104 849	77 597
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	51 056		51 056	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	975 781	360	975 421	641 940
	Autres créances	339 681		339 681	332 561
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	244 867		244 867	496 491
	Charges constatées d'avance	35 593		35 593	79 607
	TOTAL (III)	1 646 979	360	1 646 619	1 550 600
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 793 193	41 725	1 751 468	1 628 197

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	214 251	214 251
	Report à nouveau	166 300	166 300
	Résultat de l'exercice	114 638	96 854
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		496 290	478 506
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	223 326	294 778
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 214	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	532 836	341 125
	Dettes fiscales et sociales	485 897	513 622
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	11 905	166
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		1 255 178	1 149 691
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 751 468	1 628 197
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		114 638,15	96 854,34
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 136 596	944 458
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		4 661	
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 751 468 euros**.

Le **résultat net comptable** est un bénéfice de **114 638 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

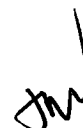
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 796					2 796
	TOTAL IM M OBILISATIONS INCORPORELLES	2 796					2 796
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	35 325		1 400		9 869	26 856
	Instal., agencement, aménagement divers	3 010				1 176	1 833
	Matériel de transport	122 059		28 314		71 998	78 374
	Matériel de bureau, mobilier	25 930		5 273		15 950	15 253
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IM M OBILISATIONS CORPORELLES	186 323		34 987		98 993	122 316
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	14 968		(14 968)			
	Autres titres immobilisés	150		15 275			15 426
	Prêts et autres immobilisations financières	5 675					5 675
	TOTAL IM M OBILISATIONS FINANCIERES	20 794		307			21 101
TOTAL		209 913		35 294		98 993	146 214

Annexe libre

SUIVI DES OPTIONS COMPTABLES

Suite à l'application à compter du 1er janvier 2005 :

Des Règlements CRC 2002-10 et 2003-7 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Du Règlement CRC 2004-6 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises :

- 1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :

- Comptabilisation en charge.

- 2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :

- Entité non concernée.

- 3 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :

- Entité non concernée.

- 4 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :

- Entité non concernée.

- 5 Coûts de développement :

- Entité non concernée.

- 6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :

- Comptabilisation en charge.

- 7 Amortissements de biens non décomposables - PME: Mesure de simplification :

- Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

- 8 Composants de 2ème catégorie / provisions pour grosses révisions :

- Entité non concernée.



Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	2 796			2 796
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 796			2 796
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	18 378	5 947	11 795	12 530
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 668	415	1 477	606
	Matériel de transport	94 281	19 337	93 913	19 706
	Matériel de bureau, mobilier	15 194	5 265	14 731	5 728
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	129 521	30 965	121 916	38 569
TOTAL		132 317	30 965	121 916	41 365

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		360		360
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		360		360
TOTAL GENERAL			360		360
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			360		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 675		5 675
	Clients douteux ou litigieux	432	432	
	Autres créances clients	975 349	975 349	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 879	6 879	
	Impôts sur les bénéfices	13 812	13 812	
	Taxes sur la valeur ajoutée	72 821	72 821	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	423	423	
	Débiteurs divers	245 746	245 746	
	Charges constatées d'avances	35 593	35 593	
	TOTAL DES CREANCES	1 356 731	1 351 055	5 675
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	4 661	4 661		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	218 664	100 082	118 582	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	532 836	532 836		
	Personnel et comptes rattachés	183 922	183 922		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	107 959	107 959		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	190 984	190 984		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 032	3 032		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 214	1 214		
	Autres dettes	11 905	11 905		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 255 178	1 136 596	118 582	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		24 705			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		100 819			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		33 516
Autres créances clients		32 862
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	32 862	
Autres créances		654
PRODUITS A RECEVOIR	273	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	382	



Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		171 710
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNISSEURS FNP	57 798	57 798
Dettes fiscales et sociales DETTES PROVISIO. POUR CONGES P AUTRES CHARGES A PAYER CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA AUTRES CHARGES A PAYER	91 719 1 428 18 232 991	112 370
Autres dettes RABAIS REMISES RIST. A ACCORDER CHARGES A PAYER	1 101 441	1 542



<i>Période</i>	<i>Montants</i>	<i>31/12/2023</i>
----------------	-----------------	-------------------

MD

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00

JM

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2023
Total des produits exceptionnels		29 298
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 550
PRODUITS EXCEPT. SUR OPER. GESTION	224	
DEDITS PENAL. SUR ACHATS & VEN	2 326	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		26 747
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 257	
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	490	
Total des charges exceptionnelles		21 650
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		5 203
PENALITES AMENDES FISC. & PENA	825	
DONS, LIBERALITES	1 100	
AUT. CHARG. EXCEP. SUR OPER. GEST.	3 278	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		3 334
VALEUR COMPTABLE ACTIFS CEDES- IMMO. CORP.	3 334	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		13 112
DOTAT. AUX AMORT. EXCEPT. IMMOB.	13 112	
Résultat exceptionnel		7 648

A.C.S.
SAS au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS de BESANCON sous le numéro 808 204 341,
dont le siège social est situé : 3 RUE AUGUSTE RENOIR 25000 BESANCON

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 28 MAI 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 114 638,15 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 114 638,15 euros, soit 1 146,38 euros pour chacune des 100 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
SASU ACS GROUPE	90	103 174,35 €	Régime mère-fille
Monsieur Youcef JABER	10	11 463,80 €	Prélèvement forfaitaire unique
TOTAL	100	114 638,15 €	

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 11 463,81 €, soit 10,00 % des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 96 854,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 968,54 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 192 857,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 1 928,57 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 67 143,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 671,43 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

La Présidente

Zone de signature

Certifié conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long vertical stroke.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES DOCUMENTS COMPTABLES ET POUVOIR

JE SOUSSIGNÉ

société ACS GROUPE, représentée par Monsieur Jean-Marc VALENTINI, agissant au nom et en ma qualité de Président de la société A.C.S., SAS au capital de 1 000 euros, immatriculée au RCS de BESANCON sous le numéro 808 204 341, dont le siège social est situé : 3 RUE AUGUSTE RENOIR 25000 BESANCON.

CERTIFIE

que les documents comptables transmis, le cas échéant sous forme électronique, sont conformes aux comptes approuvés par l'Assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

CONSTITUE POUR MON MANDATAIRE

Monsieur Christophe TODESCHINI, agissant au nom et pour le compte de la société ADEXIAM, SARL au capital de 50 000 euros, immatriculée au RCS de BESANCON sous le numéro 533 483 715, dont le siège social est situé : 5 RUE ALBERT THOMAS, LE FORUM, 25000 BESANCON.

Ou à défaut, à tout délégataire de son choix dans la limite des pouvoirs conférés aux termes du présent.

Auquel je donne tous pouvoirs à l'effet de, pour moi, ès qualités, et au nom de la société dont je suis le représentant légal :

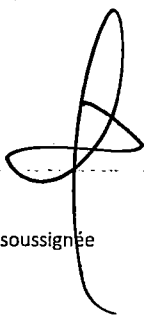
- effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L232-21 à L232-23 du Code de commerce,
- produire toutes justifications, faire toutes attestations et déclarations en mon nom, et généralement faire tout ce qui sera nécessaire pour l'accomplissement de cette formalité légale.

Fait à BESANCON,

Le 28/05/2024

Pour SASU ACS GROUPE
Monsieur Jean-Marc VALENTINI

Zone de signature



CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE
le présent pouvoir par la mandataire soussignée